



## huissier chez locataire pour récupérer loyers

-----  
Par templier34

Bonjour,

Je loue une maison sur laquelle j'ai un crédit, et je suis emprunteur défaillant.

Je suis également en commission de surendettement (la vente de la maison doit solder le crédit).

Mon plan de redressement arrive à échéance, et le montant du loyer perçu me permettrait de reprendre les mensualités du prêt.

Les locataires ont reçu la visite d'un huissier, leur réclamant les loyers versés....

Le prêteur a-t-il le droit de commettre un huissier pour récupérer les loyers afin de couvrir les mensualités du prêt ?

Merci de votre réponse.

Cordialement